

Braccio, Nadia

De: Gabriele Roehl <g.roehl@acefsom.ca>
Envoyé: 7 janvier 2026 08:00
À: Greffe
Objet: Demande d'imposition des frais pour factures papier
Pièces jointes: Lettres HQ - Frais facture postal.pdf

Avertissement: Ce message provient de l'extérieur de la Régie et pourrait être malicieux. Attention aux hyperliens et aux pièces jointes. En cas de doute communiquez avec les Services informatiques.

Madame, Monsieur,

Par la présente, l'ACEF du Sud-Ouest de Montréal souhaite porter à votre attention quelques éléments qui nous semblent importants à considérer dans le cadre de l'actuelle cause tarifaire.

Nos remarques concernent la volonté du Distributeur d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier envoyée par la poste (R-4307-2025, volet 1). Compte tenu du caractère injuste et inéquitable de cette demande qui désavantage particulièrement les ménages vulnérables et à faible revenu et des impacts négatifs pour ces personnes d'un tel changement, nous recommandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec. Face à l'augmentation des inégalités sociales, il est important de protéger les ménages vulnérables pour qui la facture d'électricité est déjà trop chère.

Vous trouverez en pièce jointe 19 lettres signées par des citoyens et citoyennes et une autre signée par l'ACEF du Sud-Ouest de Montréal qui souhaitent manifester leur désaccord avec la demande d'Hydro-Québec.

Nous vous remercions de l'attention que vous porteriez à notre demande de refus,

Gabriele Roehl

Conseillère budgétaire



6734 boul. Monk,
2^e étage
Montréal, Québec,
H4E 3J1
514 362-1771 poste
223
g.roehl@acefsom.ca
www.acefsom.ca



[Cliquez ici](#) pour consulter notre politique de confidentialité.

Ce message et les fichiers qui y sont joints peuvent contenir des informations confidentielles. Si ce message vous est parvenu par erreur, nous vous prions de l'effacer sans effectuer de reproduction et d'informer l'expéditeur.

This message and any attached files may contain confidential information. If you have received this message in error, please delete it without making any copies whatsoever and notify the sender.

Bonjour

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : CAROLE PIVIN

Signature :

Ville :

Date :

7HL
18 déc 2025

Bonjour

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1.40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1.40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Claude Lapointe

Signature : Claude Lapointe

Ville : MTL

Date : 18/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom :

Andrée Couta

Signature :

Andrée Couta

Ville :

Lacolle, Qc

Date :

18 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom :

Julie Therrien

Signature :

Julie Therrien

Ville :

MTL

Date :

18 déc 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : *Kassidy Durocher*

Signature : *Kassidy Durocher*

Ville : *Montréal*

Date : *18/12/2025*

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : *ELSA Lamarche*

Signature : *Elsa Lamarche*

Ville : *MONTREAL*

Date : *18 décembre 2025.*

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom :

Brochue Paoline.

Signature :

Paoline Brochue

Ville :

Montreal

Date :

18-12-2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : *Nathalie Genest*

Signature : *Nathalie Genest*

Ville : *Montréal*

Date : *18-12-25*

16/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Neila Varaden

Signature : 

Ville : Lasalle

Date : 16 décembre 2025

Montréal, le

10 décembre 2025

Bonjour,

Je vous écris en soutien aux personnes rencontrant des difficultés avec le virage numérique ainsi que toute personne vivant dans la précarité.

Chaque année, de nombreux ménages rencontrent des difficultés avec le numérique. Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40 \$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes vivent des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire. D'autant que les factures sur petits appareils sont difficiles à interpréter et que l'information y est affichée en tout petit et seulement en partie. Ces personnes n'auront plus le moyen de suivre leurs factures/paiements facilement.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Je suis donc en désaccord avec cette mesure qui fera vivre un stress supplémentaire quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40 \$ par facture?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.

Je demande à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Merci de vous soucier et donner suite à cette demande légitime.

Signature :



Nom :

MARIE-CLAUDE DESJARDINS

Coordonnées :

6734 boul. Monk
Montréal

Montréal, le

10/12/2025

Bonjour,

Je vous écris en soutien aux personnes rencontrant des difficultés avec le virage numérique ainsi que toute personne vivant dans la précarité.

Chaque année, de nombreux ménages rencontrent des difficultés avec le numérique. Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40 \$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes vivent des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire. D'autant que les factures sur petits appareils sont difficiles à interpréter et que l'information y est affichée en tout petit et seulement en partie. Ces personnes n'auront plus le moyen de suivre leurs factures/paiements facilement.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Je suis donc en désaccord avec cette mesure qui fera vivre un stress supplémentaire quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40 \$ par facture?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.

Je demande à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Merci de vous soucier et donner suite à cette demande légitime.

Signature :



Nom :

Sophie Gauthier

Coordonnées :

6734 Monk.
H4E 3J1

Montréal, le

10 décembre 2025

Bonjour,

Je vous écris en soutien aux personnes rencontrant des difficultés avec le virage numérique ainsi que toute personne vivant dans la précarité.

Chaque année, de nombreux ménages rencontrent des difficultés avec le numérique. Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40 \$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes vivent des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire. D'autant que les factures sur petits appareils sont difficiles à interpréter et que l'information y est affichée en tout petit et seulement en partie. Ces personnes n'auront plus le moyen de suivre leurs factures/paiements facilement.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Je suis donc en désaccord avec cette mesure qui fera vivre un stress supplémentaire quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40 \$ par facture?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.

Je demande à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Merci de vous soucier et donner suite à cette demande légitime.

Signature :



Nom :

Genevieve Drouin

Coordonnées :

1500, avenue Thérèse-Lavoie-neveu
H2V0E1 Montréal

Montréal, le _____

Bonjour,

Je vous écris en soutien aux personnes rencontrant des difficultés avec le virage numérique ainsi que toute personne vivant dans la précarité.

Chaque année, de nombreux ménages rencontrent des difficultés avec le numérique. Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40 \$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes vivent des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire. D'autant que les factures sur petits appareils sont difficiles à interpréter et que l'information y est affichée en tout petit et seulement en partie. Ces personnes n'auront plus le moyen de suivre leurs factures/paiements facilement.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Je suis donc en désaccord avec cette mesure qui fera vivre un stress supplémentaire quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40 \$ par facture?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.

Je demande à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Merci de vous soucier et donner suite à cette demande légitime.

Signature :



Nom :

Pegah Iraji

Coordonnées :

438-883 7015

pegahiraji@gmail.com

Montréal, le _____

Bonjour,

Je vous écris en soutien aux personnes rencontrant des difficultés avec le virage numérique ainsi que toute personne vivant dans la précarité.

Chaque année, de nombreux ménages rencontrent des difficultés avec le numérique. Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40 \$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes vivent des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire. D'autant que les factures sur petits appareils sont difficiles à interpréter et que l'information y est affichée en tout petit et seulement en partie. Ces personnes n'auront plus le moyen de suivre leurs factures/paiements facilement.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

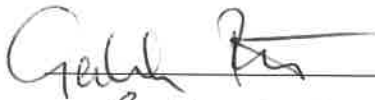
Je suis donc en désaccord avec cette mesure qui fera vivre un stress supplémentaire quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40 \$ par facture?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.

Je demande à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Merci de vous soucier et donner suite à cette demande légitime.

Signature :



Nom :

GABRIELLE ROEHL

Coordonnées :

3865, Rivard

Mtl H2L 4H8

Montréal, le

11/12/2025

Bonjour,

Je vous écris en soutien aux personnes rencontrant des difficultés avec le virage numérique ainsi que toute personne vivant dans la précarité.

Chaque année, de nombreux ménages rencontrent des difficultés avec le numérique. Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40 \$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes vivent des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire. D'autant que les factures sur petits appareils sont difficiles à interpréter et que l'information y est affichée en tout petit et seulement en partie. Ces personnes n'auront plus le moyen de suivre leurs factures/paiements facilement.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

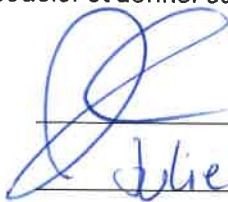
Je suis donc en désaccord avec cette mesure qui fera vivre un stress supplémentaire quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40 \$ par facture?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.

Je demande à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Merci de vous soucier et donner suite à cette demande légitime.

Signature :



Nom :

Julie Chiasson

Coordonnées :

114 Cavité
L'Assomption

Montréal, le

2025 / 12 / 4

Bonjour,

Je vous écris en soutien aux personnes rencontrant des difficultés avec le virage numérique ainsi que toute personne vivant dans la précarité.

Chaque année, de nombreux ménages rencontrent des difficultés avec le numérique. Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40 \$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes vivent des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire. D'autant que les factures sur petits appareils sont difficiles à interpréter et que l'information y est affichée en tout petit et seulement en partie. Ces personnes n'auront plus le moyen de suivre leurs factures/paiements facilement.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Je suis donc en désaccord avec cette mesure qui fera vivre un stress supplémentaire quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40 \$ par facture?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.

Je demande à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Merci de vous soucier et donner suite à cette demande légitime.

Signature :



Nom :

BESAÏKE ELIRIS

Coordonnées :

1650 boul Shevchenko
105 LaSalle

Montréal, le

15 / 12 / 25

Bonjour,

Je vous écris en soutien aux personnes rencontrant des difficultés avec le virage numérique ainsi que toute personne vivant dans la précarité.

Chaque année, de nombreux ménages rencontrent des difficultés avec le numérique. Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40 \$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes vivent des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire. D'autant que les factures sur petits appareils sont difficiles à interpréter et que l'information y est affichée en tout petit et seulement en partie. Ces personnes n'auront plus le moyen de suivre leurs factures/paiements facilement.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Je suis donc en désaccord avec cette mesure qui fera vivre un stress supplémentaire quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40 \$ par facture?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.

Je demande à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Merci de vous soucier et donner suite à cette demande légitime.

Signature :

Marianne Maricam

Nom :

Auriane Maricam

Coordonnées :

-(438) 329-1784

Montréal, le

15/12/2025

Bonjour,

Je vous écris en soutien aux personnes rencontrant des difficultés avec le virage numérique ainsi que toute personne vivant dans la précarité.

Chaque année, de nombreux ménages rencontrent des difficultés avec le numérique. Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40 \$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes vivent des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire. D'autant que les factures sur petits appareils sont difficiles à interpréter et que l'information y est affichée en tout petit et seulement en partie. Ces personnes n'auront plus le moyen de suivre leurs factures/paiements facilement.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

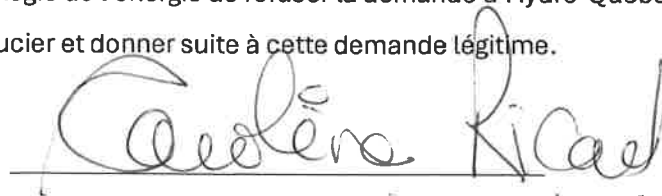
Je suis donc en désaccord avec cette mesure qui fera vivre un stress supplémentaire quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40 \$ par facture?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.

Je demande à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Merci de vous soucier et donner suite à cette demande légitime.

Signature :



Nom :

CAROLINE RICARD

Coordonnées :

700 rue Osborne
H4H 1X2

(514) 755-7546

16/12/2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Osmane Amed

Signature : 

Ville : Montréal

Date : 16/12/2025

Montréal, le 10 novembre 2025

Bonjour,

L'ACEF du Sud-Ouest est un organisme communautaire qui intervient dans le champ du budget, du crédit et de l'endettement.

De nombreux ménages que nous accompagnons chaque année ont des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les gens qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère pour eux, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40\$ par facture ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement. Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Marie-Claude Desjardins
Coordonnatrice